

FORET-BOIS



LETTRE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE D' EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE FORET-BOIS (AEAFFB) N°02 / JUIN 2018



Lancement du PAFFB



Zoom sur le Cluster de Meubles de la ZERP de Nkok



Entretien avec Andréa RIGONI Directeur Général de la SOMIVAB



**Industrialisation de la
filière bois en marche**
**Industrialization of the
wood sector in motion**



Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes



Françoise VAN DE VEN, Délégué Général
Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes (UFIGA)

Nos Missions...

UNION DES FORESTIERS INDUSTRIELS DU GABON ET AMENAGISTES (UFIGA) est un syndicat professionnel créé le 24 mars 2003 avec pour unique objet l'**étude** et la **défense** des intérêts économiques, matériels et moraux de ses membres exerçant une activité forestière et ayant industrialisé et aménagé.

Nos Objectifs...

- **faciliter** les rapports entre ses membres ;
- **intervenir** auprès des pouvoirs publics pour la défense des intérêts généraux du secteur ;
- **participer** à toute étude visant l'amélioration des conditions d'exploitation et d'aménagement de la forêt, le développement d'une industrie compétitive de transformation de bois et les conditions de commercialisation du bois tant sur le marché national qu'international.

Nous représentons...

Superficie forestière détenue par les membres du syndicat : **3.922.638 ha sur les 15.900.000 millions** d'hectares attribués à l'exploitation forestière;

Certification des superficies détenues par les membres de l'UFIGA :

- Superficie certifié FSC : **1.442.759 ha;**
- Superficie avec double certification PAFC/PEFC (**PanAfrican Forest Certification**) et FSC : **596.800 ha;**
- Superficie Légalité Bois (OLB – Origine Légalité Bois ou TLV - Timber Legality Verification) : **236.528 ha;**

Emploi direct : **6.000** agents sur environ 12.000 agents employés dans la filière Forêt-Bois du Gabon ;

100% de la production forestière est transformé sciages, placages, contreplaqués, traverses au Gabon ;

Environ 25 essences sont exploitées/exportés (Abura, Acajou, Andoung, Azobe, Beli Brun, Beli Rouge, Bilinga, Bossé, Bubinga, Dabema, Dibetou, Doussié, Iroko, Izombe, Kossipo, Movingui, Niové, Okan, Okoumé, Ovengkol, Padouk, Sapelli, Tali, Tola, Zingana) avec comme essence phare l'Okoumé.



« Ensemble, gérons durablement la forêt pour accroître la richesse nationale et contribuer au progrès social. »

Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois- Quartier Louis BP 36 665 Libreville (Gabon) -Tél. : 01 73 07 67
Email : contact@agenceforetbois.com
Site web : www.agenceforetbois.com

EQUIPE DU JOURNAL

Directeur de la Publication
Ministre des Eaux et Forêts, Chargé de l'Environnement et du Développement Durable
Jacques Denis TSANGA

Directeur délégué de la Publication
Directeur Général de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois
Harnold Jean Marie NTOUTOUME

Rédacteur en chef éditorial
Directeur de la Communication et des Systèmes d'Information de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois
Axel Louis François MENEST ANTCHOUET

Rédacteur en chef adjoint
Chef de Service de la Documentation et des Archives de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois
Aurélien DAKER AKENDENGUE

Secrétaire principal de rédaction
Assistante du Directeur de la Communication et des Systèmes d'Information de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois
Esther NTSAME DA SILVA MENIE

Rédacteurs
Axel Louis François MENEST ANTCHOUET
Aurélien DAKER AKENDENGUE
Esther NTSAME DA SILVA MENIE
Stéphane BILLE
Steeve MBA MEYO

Correcteurs
Auguste NDOUNA ANGO
Nathalie NYARE
Antoine NDOYE
Jacques KAMFFOUGA
Landry NGALA

Collaborations
Communication Présidentielle
Cabinet du Ministre des Eaux et Forêts, Chargé de l'Environnement et du Développement Durable
Direction Générale des Forêts
Direction Générale des Industries du Commerce du Bois et de la Valorisation des Produits Forestiers
Direction Générale des Ecosystèmes Aquatiques
Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale
Autorité Administrative de la Zerp de Nkok
Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes
Syndicat des Industriels et Aménagistes Gabonais
Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

Photographe
Davy ELLA ALLOGHO
Louis Roland TONA

Conception
STUDIO GRAPHIC – Tél. : +241 06 78 15 95

Impression
FOCUS COMMUNICATION Tél. : +241 07 29 31 31

Tirage
1000 Exemplaires

SOMMAIRE

Mot du Ministre.....6
Editorial.....7

ACTUALITES

Visite du Ministre à Nkok.....8



Rendez-vous au Gabon Wood Show.....9
Conseil d'Administration de l'AEAFFB pour une prise en compte et un accompagnement des opérateurs économiques.....11
Lancement du Projet d'Appui à la Filière Forêt-Bois (PAFFB) Une nouvelle ère pour la filière.....12
Certification forestière : Précious Woods-CEB montre la voie à suivre.....13

A LA UNE

Domaine Industriel du Bois : Le Hub de Lastrouville bientôt opérationnel.....15
Evaluation Environnementale : Pour une planification durable de la filière Forêt-Bois.....16
Lutte contre l'Exploitation Forestière Illégale Mise en œuvre d'un dispositif approprié.....18
PAFFB Un Outil de Soutien aux Opérateurs Economiques de la Filière Bois.....20
Apiculture : Une filière à pérenniser.....21
Ecosystèmes aquatiques : Promotion d'une gestion durable.....22

FOCUS

Essor des industries du bois poursuite de l'amélioration des performances industrielles et commerciales.....24
Le cluster de meubles de la ZERP de Nkok.....26



Emergence de la filière des produits connexes de l'industrie de bois.....28
Booster la formation dans les métiers du bois.....29

A VOUS LA PAROLE

Entretien avec le Directeur Général de la SOMIVAB, M. Andrea RIGONI.....30



COMMUNIQUER.....32
AGENDA PREVISIONNEL.....34



FEDERATION GABONAISE
DE BOIS SCIAGE ET PLACAGE



Créée le 18 Mars 2014, la Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage est une organisation professionnelle des acteurs de la gestion forestière et de la transformation du bois au Gabon. Elle agit pour le compte des Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF) et Petites et Moyennes Industries (PMI) Citoyennes. Elle intervient dans les débouchés aussi variés que : Exploitation forestière ; Transport ; 1^{ère} transformation de bois, 2^{ème} et 3^{ème} transformation de bois ; négoce du bois...

Ses missions principales sont de défendre, de promouvoir, d'informer, de conseiller et d'accompagner ses adhérents. La Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage assure auprès de ses adhérents un service quotidien et spécialisé.

La Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage fédère et anime un réseau de Cent Cinquante (150) PME/PMI Gabonaises sur toute l'étendue du territoire national. Elle est également présente à la Zone Economique à Régime Privilégié de NKOK.



«Nous devons transformer entièrement notre bois localement à travers un artisanat et une industrie dynamiques. Extrait du projet de société « **L' Avenir en Confiance.** »
Président de la République, Chef de l'Etat,
Ali BONGO ONDIMBA

*«We need to fully transform our wood locally through a vibrant crafts and industry. Excerpt from the «Future in Confidence. »
President of the Republic, Head of State,
Ali Bongo ONDIMBA.*

Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage
Boulevard Sainte Marie / BP : 4642 Libreville
Tél : +241 04 99 68 38/ + 241 07 88 86 53
Mail : federationgabonboisp@gmail.com

Mot du Ministre



La matérialisation du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) impulsée par le Président de la République Chef de l'Etat, son Excellence Ali BONGO ONDIMBA consiste à définir la destination future de notre pays dans un document indiquant les grandes orientations, les programmes et les actions que mènera l'activité industrielle du bois.

Le présent numéro de la lettre d'information et d'échanges «Forêt-Bois» vient à point nommé. En effet, il est publié au moment où le gouvernement de la République se situe dans la phase de mise en œuvre du Plan de Relance de l'Economie. Au titre des actions on note les grandes réformes destinées à donner une impulsion décisive au développement de l'industrialisation du secteur forestier en vue de le rapprocher des seuils observés dans les pays émergents.

Depuis 2009, le gouvernement a mis en œuvre des mesures fortes destinées à atteindre cet objectif. Sans vouloir être exhaustif, permettez-nous d'en citer quelques-unes à savoir :

- L'interdiction d'exportation des grumes afin de développer la transformation locale du bois et d'en augmenter la valeur ajoutée;
- L'adoption en cours, d'un nouveau code des Eaux et Forêts répondant aux nouveaux enjeux de l'aménagement durable des forêts d'une part ; et de la transformation plus poussée des produits forestiers et de leur traçabilité d'autre part ;
- La poursuite de la construction des infrastructures industrielles pour la transformation du bois ;
- L'appui à l'industrie locale de transformation du bois.

Les résultats de ces premières réformes sont déjà perceptibles au regard de l'accélération de notre croissance. Il en est ainsi, de la mesure d'interdiction d'exportation de grumes. Ceci a eu pour effet, de booster les exportations de bois au niveau de la première, de la deuxième et de la troisième transformation.

Cette évolution, au-delà des réformes institutionnelles, requiert un engagement résolu du secteur privé dont je voudrai relever et féliciter les efforts notables déjà réalisés où en cours de réalisation par certaines entreprises de la filière forêt-bois pour moderniser et accroître leurs capacités industrielles au Gabon.

Jacques Denis TSANGA

Il faut également souligner, certains projets d'envergures tels que : la Zone Economique à Régime Privilégié de Nkok, le Projet Appui à la Filière Forêt-Bois et le hub de Lastrouville... Ces exemples nous confortent dans l'idée, que « *L'Industrie de transformation plus poussée du bois au Gabon est en marche.* »

Cependant, le chemin à parcourir reste long. De ce fait, le gouvernement de la République conduit par son Excellence Emmanuel ISSOZE NGONDET ne ménagera pas ses efforts à poursuivre la mutation de la filière bois. Nous appelons en conséquence tous les autres partenaires de la filière de participer à cette grande aventure de valorisation de la filière forêt-bois à se joindre à nous.

Jacques Denis TSANGA

The materialization of the Strategic Plan Gabon Emergent (PSGE) promoted by the President of the Republic Head of State, His Excellency Ali BONGO ONDIMBA is to define the future destination of our country in a document indicating the major orientations, programs and actions which will conduct the wood industrial activities.

This current issue of the newsletter «Wood-Forest» is timely. Indeed, it is published when the government of the Republic is in the implementation phase of the Economic Recovery Plan. In terms of actions, we note the major reforms designed to give a decisive impetus to the development of the industrialization of the forestry sector with a view to bringing it closer to the thresholds observed in emerging countries.

Since 2009, the government has implemented strong measures to achieve this goal. Without being exhaustive, let us mention some of them:

- *The ban on the export of logs in order to develop local wood processing and increase the value added;*
- *The current adoption of a new Water and Forest Code responding to the new challenges of sustainable forest management on the one hand, and the further processing of forest products and their traceability on the other hand;*
- *Continued construction of industrial infrastructure for wood processing;*

Support for the local Wood Processing Industry.

The results of these first reforms are already noticeable in light of the acceleration of our growth. This is the case of the ban on the export of logs. This has had the effect of boosting wood exports at the first, second and third level.

This evolution, beyond the institutional reforms, requires a strong commitment of the private sector of which I would like to acknowledge and congratulate the significant efforts already made or in progress by some companies of the forest-wood sector to modernize and increase their industrial capacities in Gabon. It should also be noted that some large-scale projects such as: the Nkok Privileged Economic Zone, the Forest-Wood Support Project and the Lastrouville hub (...) These examples reinforce the idea that «the more advanced wood processing industry in Gabon is running.»

However, the road ahead is long. Therefore, the government of the Republic led by his Excellency Emmanuel ISSOZE NGONDET will spare no effort to continue the transformation of the wood industry. We call accordingly all the other partners of the sector to participate in this great adventure of valorization of the forest-wood sector to join us.

Jacques Denis TSANGA

Editorial



Forêt Bois est la lettre d'information et d'échanges périodiques de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-bois (AEAFFB). Elle a pour objet d'informer le public sur les activités menées par l'Administration des Eaux et Forêts, les entreprises de la filière forêt-bois en général et l'AEAFFB en particulier.

Dans cette optique, le présent numéro de Forêt Bois met en exergue entre autres activités marquantes de ces derniers mois, la tenue du premier Conseil d'Administration de l'année 2018 de l'AEAFFB dont l'une des décisions fortes a été le repositionnement de l'AEAFFB.

Vous trouverez également dans ce numéro de la lettre d'information et d'échanges Forêt Bois, des articles relatifs au Projet Appui à la Filière Forêt Bois (PAFFB), à la première certification PAFC GABON décernée à l'entreprise Précious Woods, à l'exploitation illégale des forêts ainsi qu'à l'évaluation environnementale. Une attention particulière a été portée dans cette édition sur le Cluster de Meubles de la Zone Economique à Régime Privilégié de Nkok. Enfin, une interview consacrée à un Opérateur Economique de la filière.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de la parution du présent numéro qui intervient à la veille du GABON WOOD SHOW et du RACEWOOD/ATIBT qui sont deux événements majeurs ayant pour objectifs d'une part, de promouvoir l'industrie africaine du bois ; d'autre part, de soutenir l'effort de construction d'un marché inter-régional du bois et des produits dérivés du bois en Afrique.

Bonne Lecture !

Forest Wood is the Agency for the Execution of the Activities of the Forest-Wood Sector's (AEAFFB) newsletter and exchanges. It aims to inform people about the activities carried out by the Water and Forests' Administration, the forest-wood sector's undertaking in general; and the AEAFFB's in particular.

In that perspective, this issue of Forest-Wood highlights, among other things, the key activities of recent months, the holding of the 2018 first AEAFFB's Board of Directors which one of the most important decisions was the repositioning of the AEAFFB.

You will also find in that issue of the Forest-Wood newsletter and exchanges, articles related to the Support Plan for the Forest-Wood Industry (PAFFB), the first GABON PAFC Certification awarded to PRECIOUS WOODS Company, to illegal logging as well as the environment assessment. Special attention has been paid in this edition to the Furniture Cluster in the Economic and Privileged Zone of Nkok. Finally, an interview dedicated to a sector's economic operator. I particularly welcome the release of this current issue which comes out on the eve of the GABON WOOD SHOW and the RACEWOOD/ATIBT, two major events aimed on the one hand, at promoting the African Timber Industry; on the other hand, to support the effort put into the building of an inter-regional market of timber and wood derived products in Africa.

Enjoy reading!

ACTUALITES

Visite des Ministres des Eaux et Forêts à la ZERP de NKOK



Le Ministre des Eaux et Forêts, chargé de l'Environnement et du Développement Durable, Jacques Denis TSANGA, accompagné de son Ministre Délégué, Léa MIKALA, s'est rendu le vendredi 01 Juin 2018 à la Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de Nkok. Sur les lieux, les deux membres du Gouvernement de la République ont été accueillis par l'Administrateur Général de la ZERP de Nkok, Gabriel NTOUGOU, qui a procédé à une visite guidée du Guichet Unique et des unités de 2^{ème} et 3^{ème} transformation de bois installées au sein de la ZERP.

Fleuron de l'industrie gabonaise, la ZERP de Nkok sera l'une des attractions lors du Wood Show, du 20 au 22 Juin 2018, événement conjointement organisé par le Ministère des Eaux et Forêts, la GSEZ, le Société OLAM, Stratégic Marketing Exhibitions (Dubai) et l'ATIBT.

MINISTERS OF WATER AND FORESTS ON VISIT AT NKOK ZERP

The Minister of Water and Forests, in charge of the Environment and Sustainable Development, Jacques Denis TSANGA, accompanied by his Deputy Minister, Léa MIKALA, went on Friday, the 1st of June 2018 to the Economic and Privileged Zone (ZERP) of Nkok. On the spot, the two members of the Government were welcomed by the Nkok ZERP's General Administrator, Gabriel NTOUGOU, who conducted a guided tour of the Single Window and the 2nd and 3rd wood processing units installed within the ZERP.

Flagship of the Gabonese industry, Nkok ZERP will be one of the attractions during the Wood Show which will take place from the 20th to 22nd of June 2018, event jointly organized by the Ministry of Water and Forests, the GSEZ, OLAM Company, Stratégic Marketing Exhibitions (Dubai) and ATIBT.

Rendez-vous au Gabon Wood Show

Les préparatifs du Gabon Wood Show, qui se tiendra à Libreville du 20 - 22 Juin 2018, vont bon train. Ce rendez-vous international qui se veut être la principale plateforme d'innovation pour la transformation de l'industrie du bois et du développement d'un marché régional du bois et de ses produits dérivés qui aura pour objectifs, de mettre en exergue le potentiel forestier de l'Afrique centrale et de l'ouest, indique-t-on.

L'on souligne qu'il permettra aux participants d'obtenir une reconnaissance d'une marque spéciale et faire la promotion à travers une importante campagne de marketing régionale et internationale, d'en savoir davantage sur les dernières tendances de l'industrie, des technologies et des produits innovants en interaction avec les spécialistes du secteur; de nouer de nouveaux contacts et étendre la portée de leurs activités tout en bénéficiant d'une campagne marketing régionale et internationale pour la marque de leurs entreprises.



Les organisateurs indiquent par ailleurs qu'il constituera une occasion idoine pour les pays de l'Afrique centrale de valoriser leurs 230 millions d'hectares de forêts, qui constituent le 2^{ème} plus grand massif de forêts tropicales denses et humides au monde, avec 16 millions de m³ de production des bois par an, et des exportations vers les plus grands marchés que sont l'Union européenne, la Chine et les États-Unis. Plus de cent essences dont : l'Okoumé, l'Azobé, l'Ayous, l'Azobe, l'Ozigo, le Padouk, le Wengue, etc... seront ainsi exposées. A travers cet événement, le Gabon envisage mieux vendre sa filière forêt - bois. Un secteur qui concentre plus de 50% de la superficie forestière du pays, réservée en tant que concessions pour la production commerciale de bois.

La Zone Economique Spéciale de Nkok, symbole de cette politique forestière, constituera également l'une des principales vitrines de ce rendez-vous. Notamment, avec ses avantages spéciaux, à savoir : la franchise d'impôt de 25 ans, l'exonération des taxes douanières sur les machines et pièces importées, et les meilleures conditions de rapatriement

des fonds, soit 100%, qu'elle offre également. Le Gabon Wood Show 2018 prévoit également des conférences axées notamment sur « L'avenir de la transformation du bois en Afrique à l'horizon 2025. » ainsi que sur « Les défis auxquels l'industrie africaine du bois est confrontée et les opportunités pour un marché interrégional pour le bois et ses produits. »

Il traitera aussi des questions liées à la certification du marché du bois et de la légalité, à la stratégie bois et logistique en agroforesterie, aux stratégies pour le développement durable ainsi qu'à l'amélioration des produits. Il fournira également des formations et des consultations sur le recyclage.

Selon le gouvernement, l'organisation de cette 1^{ère} édition du Gabon Wood Show émane de la volonté du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, de faire du Gabon, « un leader mondial du bois tropical certifié, porté par une industrie innovante, valorisant pleinement une forêt désormais sous aménagement durable, puits de carbone et sanctuaire de biodiversité. »

See you at the Gabon Wood Show

The Gabon Wood Show preparations, which will be held in Libreville from 20 to 22 June 2018, are going well. This international meeting which goal is to become the main innovation platform when it comes down to the timber transformation industry, the development of a regional market for wood and its derived products has, among other objectives, to bring out the Central and West African's forest potential, it is said.

It is highlighted that it will entitle the participants to a special recognition from the brand and promote through an important regional and international marketing campaign, allow to know more about the last industry's trends, innovative technologies and products by interacting with the sector's specialists; to make new contacts, expand the scope of their activities and to benefit from a wide regional and international marketing campaign for the brand of their companies.

Organizers also indicate that it will be a good opportunity for the Central African countries to assert their 230 million hectares of forests, which constitute the second largest mass of tropical and dense rainforests in the world with 16 million cubic meters of wood per year, and exports to larger European Union's markets, China and the United States. In total, more than 100 species of trees including: Okoume, Azobe, Ayous, Azobe, Ozigo, Padouk, Wengue, etc. will be exhibited.

Through this event, Gabon considers selling better its forest-wood sector. A sector that concentrates more than 50% of the country's forest area, reserved as concessions for commercial timber production purpose.

The Nkok Special Economic Zone, symbol of this forest policy, will also be one of the main display cases for this event. Notably, with its special advantages, such as 25 years tax-free, exemption of custom duties on machinery, imported parts and best conditions for the repatriation of funds, ie 100% that it also offers.

The 2018 Gabon Wood Show also includes conferences focusing on The future of wood processing in Africa by 2025 and The challenges facing the African timber industry sector and opportunities for an interregional wood and derived products market.

It will also tackle issues related to the timber market certification and law, agroforestry and logistic timber strategy, sustainable development strategies and product improvement. It will also provide training and consultations on recycling.

According to the government, the organization of this Gabon Wood Show first edition comes from the Head of State's will, Ali Bongo Ondimba, to make Gabon a world leader in certified tropical wood, driven by an innovative industry, fully promoting a forest now under sustainable management, carbons sinks and biodiversity sanctuary.

Conseil d'Administration de l'AEAFFB

Pour une prise en compte et un accompagnement des opérateurs économiques



Jean-Félix MOULOUNGUI, PCA de l'AEAFFB / Jean-Félix MOULOUNGUI, PCA of AEAFFB

Sous la présidence de Jean-Félix Mouloungui, l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois (AEAFFB) a tenu en Mars dernier à son siège, son premier Conseil d'Administration Stratégique de l'année centré sur la nouvelle vision de l'Agence.

Le fait marquant de ce Conseil a été la cooptation de nouveaux administrateurs à savoir les opérateurs économiques évoluant dans la filière bois.

Le Président du Conseil d'Administration a souligné « qu'on ne peut pas discuter des enjeux de la filière forêt-bois sans impliqués les acteurs concernés, que sont les opérateurs économiques de la filière forêt-bois. »

« Outre ce point, nous avons également planchés sur le bilan des activités précédentes et sur la présentation aux administrateurs du nouveau Directeur Général Harnold Jean-Marie Ntoutoume, la relecture des statuts de l'Agence et les perspectives pour l'année 2018. Les administrateurs ont convenu à l'unanimité l'intérêt de soutenir l'Agence en précisant que l'Agence est neutre et, est l'interface entre le Ministère en charge des forêts et les opérateurs économiques de la filière forêt-bois. » a précisé Jean Félix Mouloungui.

En somme, cette Agence a été mise en place par les plus hautes Autorités par décret N°1400/PR/MEF portant création et organisation de l'Agence d'Exécution des activités de la filière Forêt-Bois.

Board of Directors of AEAFFB: taking into account and accompanying economic operators.

Under the chairmanship of Jean-Félix Mouloungui, the Agency for the Execution of the Activities of the Forest-Wood Sector (AEAFFB) held in its headquarters last March, its first Strategic Board of the year centered on the new vision of the Agency.

The highlight has been the cooptation of new directors, namely economic operators operating in the wood industry.

The Board of Directors' Chairman emphasized that : we can not discuss the forest-wood sector issues without involving the stakeholders concerned, which are the economic operators of the forest-wood sector.

Besides this point, we focussed on the balance sheet of the previous activities and the presentation of the new General Director, Harnold Jean-Marie Ntoutoume, to the directors, the review of the statutes of the Agency and the prospects for the year 2018.

The directors unanimously agreed on the importance of supporting the Agency by specifying the neutrality of the agency and is the interface between the Ministry in charge of the forest and the sectors's economic operators.

Jean Félix Mouloungui reminded that this Agency was set up by the highest authorities by decree N°1400/PR/MEF on creation and organization of the Agency of Execution Activities of the Forest-Wood Sector.



Lancement du Projet d'Appui à la Filière Forêt-Bois (PAFFB)

Une nouvelle ère pour la filière



Photo de famille à l'issue de la cérémonie
Family photo after the ceremony

Le Gouvernement de la République Gabonaise et l'Agence Française de Développement (AFD) ont lancé le 09 mars 2018 le « Projet d'appui à la filière forêt-bois ».

Cette initiative vise à accompagner les mutations de la filière forêt-bois, afin d'assurer sa pérennité, sa contribution à la richesse du pays, un impact véritable en matière sociale, tout en garantissant et améliorant la gestion durable des ressources naturelles.

Les objectifs spécifiques fixés à ce projet d'envergure sont de :

- créer un cadre de concertation réunissant les acteurs publics et privés de la filière forêt-bois ;
- doter la filière forêt-bois d'une structure permanente (« La Maison Bois ») appelée à devenir entre autres le centre de promotion des produits issus de la filière ;
- accompagner les entreprises forestières et de transformation du bois dans leur adaptation aux exigences du contexte économique et dans l'accès aux financements.

Sur le plan institutionnel, le PAFFB est placé sous la tutelle de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois (AEAFFB) qui en assure la maîtrise d'ouvrage déléguée. Un Comité de Pilotage multi acteurs, présidé par un représentant du Secteur Privé, en assure le suivi et la coordination. Ce projet est financé à hauteur de 10 000 000 euros

par l'Accord de Conversion de Dettes France-Gabon géré par l'Agence Française de Développement (AFD), avec une contrepartie gabonaise de 804 000 euros.

De manière générale, le PAFFB vise à soutenir les opérateurs forestiers et l'Administration dans la mutation et la valorisation de la filière forêt-bois gabonaise.

Launch of the Support Project for the Forest-Wood Sector (PAFFB)

The Government of the Gabonese Republic and the French Development Agency (AFD) launched on 09 March 2018 the Support Project for the Forest-Wood Sector.

This initiative aims to support the changes in the forest-wood sector, in order to ensure its sustainability, its contribution to the country's wealth, a real social impact, while ensuring and improving the sustainable management of natural resources.

Specific objectives set for this project are :

- create a consultation framework bringing together public and private stakeholders of the forest-wood sector ;
- Provide the forest-wood sector with a permanent structure (La Maison Bois) which will become, among other things, the center for the promotion of products from the sector ;
- Support forest and wood processing companies in their adaptation to the requirements of the economic context and access to finance.

At the institutional level, the PAFFB is placed under the supervision of the Agency for Execution of the Forest-Wood Sector (AEAFFB), which is responsible for delegated project management. A Multi-actor Steering Committee chaired by a Private Sector Representative, ensures follow-up and coordination.

This project is funded to the tune of 10.000.000 euros by the Agreement of Conservation of Debts France-Gabon managed by the French Agency (AFD), with a Gabonese counterpart of 804.000 euros.

In general, the PAFFB aims to support forest operators and Administration in the transformation and enhancement of Gabon's forest-wood sector.

Certification forestière : Précious Woods-CEB montre la voie à suivre



Remise du certificat au Directeur Général de Precious Wood, Mr Frédéric OBER
Presentation of the certificate to the CEO of Precious Wood, Mr Frédéric OBER

Premier pays dans la sous-région d'Afrique Centrale, le Gabon vient d'être honoré par une société membre de l'Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes (UFIGA) "Précious Woods" - Compagnie Équatoriale des Bois (CEB) qui a obtenu récemment, le 1er Certificat de conformité du schéma de certification forestière PAF a-t-on constaté.

La remise officielle de cette certification s'est déroulée à l'Agence d'exécution des activités de la filière Forêt-Bois (AEAFFB) en présence de la présidente de l'Association PAFC-Gabon, Madame Rose Ondo.

Obtenu le 9 février dernier après un audit initial réalisé en Septembre 2017 par le Bureau Veritas au sein des activités forestières de ladite entreprise située dans la région de Lastrouville, dans la province de l'Ogooué-Lolo (Sud-est du Gabon), la certification forestière PAFC est une première au Gabon, mais aussi en Afrique centrale.

« L'association PAFC Gabon a mis en place le programme de certification forestière avec l'aide des experts comportant un ensemble d'exigences au plan social, environnemental et économique. Il intègre également des lois et des règlements gabonais, pour demander à tout forestier gérant une forêt gabonaise, après aménagement, d'atteindre ces exigences afin d'obtenir la Certification PAFC puisque c'est un processus d'évaluation forestier », a expliqué la présidente de l'Association PAFC-Gabon, Rose Ondo. En ajoutant que le standard permettant d'obtenir la certification est révisé tous les 5 ans afin d'intégrer de nouveaux enjeux à respecter.

Selon elle, ce certificat ne doit pas être le seul. D'autres sociétés sont visées. « Nous ne devons pas nous arrêter à ce seul certificat. Ce qui est visé, c'est que tous les forestiers gabonais puissent aller vers la certification PAFC-Gabon, d'autant que l'Etat gabonais les encourage dans ce sens. Le Gabon ambitionnant d'être le leader en matière de bois certifié venant des pays tropicaux, notamment Africain à l'horizon 2025 », a-t-elle souligné.

Les forestiers sont donc encouragés à aller vers la certification. « L'Etat a prévu des incitations fiscales pour encourager ces forestiers. Nous également avec notre système de certification PAFC-Gabon, nous avons des appuis qui viennent du COMIFAC pour tout forestier qui souhaite s'engager dans la certification forestière PAFC », a précisé Mme Ondo.

Pour la société, cette certification permet de « confirmer sa place de leader dans la gestion durable des forêts », a précisé le directeur général de Précious Woods-compagnie Equatoriale des Bois (CEB), Frédéric OBER. En effet, l'entreprise possède déjà d'autres certifications. Néanmoins, l'avantage d'avoir cette nouvelle certification est, selon le directeur de l'entreprise, « d'aller vers les marchés les plus étendus et ouverts par ladite Certification ».

Precious Woods-CEB receives the 1st PAFC-Gabon Forest Certification

The first country in the Central African sub-region, Gabon has just been honored by a company member of the Industrial Foresters' Union of Gabon and Home Improvement (UFIGA) ° Precious Woods ° - Equatorial Company of the Woods (CEB) which recently obtained the 1st Certificate of Conformity for the PAF Forest Certification Scheme.

The official delivery of this certification took place at the Executing Agency of the activities of the forest-wood sector (AEAFFB) in the presence of the President of PAFC-Gabon Association, Mrs. Rose Ondo.

Obtained on February 9th after an initial audit conducted in September 2017 by the Bureau Veritas within the forestry activities of the company located in the region of Lastrouville, in the province of Ogooué-Lolo (South-East of Gabon), the PAFC forest certification is a first in Gabon, but also in Central Africa.

«The PAFC Gabon Association has set up the forest certification program with the help of experts with a set of social, environmental and economic requirements. It also incorporates Gabonese laws and regulations, to ask any forester managing a Gabonese forest, after development, to meet these requirements in order to obtain the PAFC Certification since it is a forest evaluation process», explained the President

of PAFC-Gabon Association, Rose Ondo. By adding that the standard for obtaining certification is revised every 5 years to incorporate new issues to be respected. According to her, this certificate should not be the only one. Other companies are targeted. «We must not stop at this single certificate. What is targeted is that all Gabonese foresters can go towards the certification PAFC-Gabon, especially as the Gabonese government encourages them in this direction. Gabon ambition is to be the leader in certified wood from tropical countries, especially Africa by 2025», she said.

Foresters are therefore encouraged to move towards certification. «The state has provided tax incentives to encourage these foresters. We also, with our certification system PAFC-Gabon, have support that comes from COMIFAC for any forester who wishes to engage in forest certification PAFC», said Ms Ondo.

For the company, this certification can «confirm its leading position in the sustainable management of forests», said the General Manager of Precious Woods-Equatoriale des Bois (CEB), Frédéric OBER. Indeed, the company already has other certifications. Nevertheless, the advantage of having this new certification is, according to the director of the company, «to go to the most extensive markets and open by the said Certification»

→ A LA UNE

Domaine Industriel du Bois : Le Hub de Lastrouville bientôt opérationnel



Source Economie Gabon + / Beneath the image: source Economy Gabon +

Q quatre Sociétés à savoir : la société des bois de Lastrouville (SBL), Société des Bois de Koulamoutou (SBK), Précious Wood -Compagnie Equatoriale du Bois (PW-CEB) et Bonus Harvest (BH) évoluant toutes dans les domaines de l'exploitation forestière et de la transformation du bois dans la province de l'Ogooué lolo plus précisément à Lastrouville dans le Sud-Est du Gabon, se sont regroupées pour créer une plateforme visant à optimiser le processus d'acheminement de leur production jusqu'au port d'Owendo. Il convient de souligner au passage qu'à l'initiative et en accord avec ses partenaires, SBL est rentrée en contact avec le Groupe BOLLORÉ et SETRAG dans l'optique de limiter les intermédiaires et répondre avec efficacité et efficience aux récurrentes difficultés observées dans les activités de logistiques et de transport. L'opérationnalité de ce projet d'envergure qui s'inscrit dans la poursuite de la construction des infrastructures industrielles est prévue pour le deuxième semestre 2018.

Lastrouville Hub will soon be operational

Four companies namely: the Lastrouville timber company (SBL), Koulamoutou Wood Company (SBK), Precious Wood-Equatorial Wood Company (PW-CEB) and Bonus Harvest (BH) all operating in the fields of logging and wood processing in the province of Ogooué lolo, specifically in Lastrouville in southeastern Gabon, have come together to create a platform to optimize the process of transporting their production to the port of Owendo. It should be noted that on the initiative and in agreement with its partners, SBL has come into contact with the BOLLORÉ Group and SETRAG with a view to limiting intermediaries and responding effectively and efficiently to the recurrent difficulties observed in logistics and transportation activities.

The operational nature of this major project, which is part of the ongoing construction of industrial infrastructures, is scheduled for the second half of 2018.

Evaluation Environnementale : Pour une planification durable de la filière Forêt-Bois

Depuis la promulgation du Décret N°539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, relatif à l'élaboration des études d'impact sur l'environnement, les Evaluations Environnementales constituent un processus systématique d'identification, de prévisions, d'évaluation et de réduction des effets physiques, écologiques, esthétiques, sociaux et culturels d'un projet pouvant affecter sensiblement l'environnement et les composantes des milieux naturels et humains. Elles s'effectuent avant toute prise de décision ou d'engagement important dans un projet et débouchent sur des recommandations spécifiques susceptibles de faciliter l'intégration du projet dans son milieu récepteur. La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) a la compétence exclusive à examiner une étude d'impact sur l'environnement (EIE) et à délivrer le quitus environnemental condition sine qua non de toute délivrance d'autorisation d'exploiter.

L'EIE est un outil performant de gestion qui permet de :

- aider le maître d'ouvrage (public ou privé) à concevoir un projet respectueux de l'environnement ;
- éclairer l'autorité chargée de l'instruction de la demande d'autorisation sur la décision à prendre ;
- informer le public et faciliter sa participation à la prise de décision.

Selon les dispositions réglementaires au Gabon, les activités du secteur forestier soumises à EIE sont :

- les projets d'installation d'un site industriel pour transformation des produits forestiers ;
- le défrichement des forêts non permanentes d'une superficie égale ou supérieure à 25 hectares ;
- le reboisement des grandes superficies supérieures ou égales à 100 hectares ;
- les projets d'exploitation des Forêts du Domaine forestier permanent de l'Etat pour la production du bois d'œuvre implantés dans les zones tampons des aires protégées.

L'EIE est également requise pour chaque Convention Provisoire Aménagement Exploitation Transformation (CPAET) qui sera créée, pour s'assurer des engagements environnementaux des entreprises lors de la période d'aménagement et préparer le plan d'aménagement forestier nécessaire



Une exploitation forestière / Logging

pour l'établissement de la Concession Forestière Sous Aménagement Durable (CFAD).

Pour ce qui est de la mise en conformité des concessions forestières, M. Yannick SONNET, Directeur Général de l'Environnement indique que « cette procédure de régularisation administrative concerne l'ensemble des entreprises propriétaires de CFAD et de CPAET exerçant leur activité avant la promulgation du décret N°539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005 règlementant les EIE. A cet effet, elles doivent élaborer un diagnostic environnemental ou un audit environnemental qui sera complété par un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) approuvé par les services de la DGEPN .» La démarche de la mise en conformité d'une unité de transformation de bois, le promoteur adresse une demande de régularisation de son activité à la DGEPN. Celle-ci aboutira à l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter intégrant :

- Un audit environnemental de l'ensemble des installations ou équipements exploités et précise les incidences éventuelles des activités de transformation de bois sur le milieu environnant ;
- Une Etude de Dangers (EDD) qui expose les dangers que peut présenter l'installation en cas d'incidents et justifie les mesures préconisées afin de réduire leur probabilité et leurs effets.

Le Directeur Général déclare également que « de nombreux actes administratifs ont été délivrés par la DGEPN dans la filière Forêt/Bois depuis la mise en œuvre de la mesure gouvernementale interdisant la vente à l'export des bois en grumes au Gabon (en application de l'ordonnance n°008/PR/2010 du 25 février 2010 exigeant la transformation de 100%

des grumes sur l'ensemble du territoire). Ceci s'explique par les projets de création d'unité de transformation de bois en nette augmentation, depuis l'application de l'ordonnance n° 008/PR/2010 du 25 février 2010 y relative .»

Cette volonté manifeste des plus hautes autorités de diversifier l'économie par la maîtrise des émissions de gaz a donc permis de réduire le développement des projets d'exploitation forestière au profit d'une industrialisation de la filière qui a connu un essor exceptionnel au cours de ces dernières années.

Néanmoins, l'élaboration d'une évaluation environnementale préalablement à l'exécution de cer-

tains projets fait l'objet d'un rappel systématique à l'endroit des différents opérateurs de la filière Forêt-Bois afin de se conformer à la législation en vigueur. En outre, cette demande permet d'améliorer les politiques en matière de protection de l'environnement.

Selon, les informations recueillies à la Direction Générale de l'Environnement, la poursuite des efforts déployés dans le cadre du suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale, la réalisation des contrôles et les inspections d'installations industrielles sur le terrain seront au menu des prochaines actions.

Environmental Assessment:

Tool for sustainable planning of the Forest-Wood sector

Since the promulgation of Decree No. 539 / PR / MEFEPEPN of 15 July 2005 on the preparation of Environmental Impact Assessments, Environmental Assessments have become a systematic process of identification, forecasting, evaluation and reducing the physical, ecological, aesthetic, social and cultural effects of a project that may significantly affect the environment and the components of the natural and human environments. They take place before any major decision or commitment is made in a project and lead to specific recommendations likely to facilitate the integration of the project into its receiving environment. The General Direction for the Environment and Nature Protection (DGEPN) has the exclusive competence to examine an environmental impact assessment (EIA) and to issue the environmental discharge, indispensable condition for any issuance of authorization to operate.

EIA is a powerful management tool that allows to:

- help the project owner (public or private) to design an friendly environmental project;
- to inform the authority responsible for examining the application for authorization on the decision to be taken;
- inform the public and facilitate their participation in decision-making.

According to the Gabonese regulations, forestry sector activities subject to EIA are:

- plans to install an industrial site for processing forest products;
- the clearing of non-permanent forests with an area of 25 hectares or more;
- reforestation of large areas greater than or equal to 100 hectares;
- Forest exploitation projects of the State Permanent Forest Estate for the production of timber located in buffer zones of protected areas.

The EIA is also required for each Provisional Land Use Planning Transformation Agreement (CPAET) that will be created, to ensure the environmental commitments of the companies during the management period and prepare the forest management plan necessary for the establishment of Forest Concession Under Sustainable Development (CFAD).

As for the compliance of forest concessions, Mr. Yannick SONNET, General Director of the Environment indicates that «this procedure of administrative regularization concerns all companies

owners of CFAD and CPAET operating before the promulgation of the Decree No. 539 / PR / MEFEPEPN of 15 July 2005 regulating EIA. To this end, they must develop an environmental diagnosis or an environmental audit that will be completed by an Environmental and Social Management Plan (ESMP) approved by the services of the DGEPN .»

The process of compliance of a wood processing unit, the promoter sends a request for regularization of its activity to the DGEPN. This will lead to the preparation of a license application file including:

- An environmental audit of all the operated installations or equipments and specifies the possible impacts of wood processing activities on the surrounding environment;
- A Hazard Study (HS) that outlines the potential dangers of the facility in case of incidents and justifies the recommended measures to reduce their likelihood and effects.

The General Director also declares that «many administrative acts have been issued by the DGEPN in the Forest / Wood sector since the implementation of the government measure prohibiting the sale for export of logs in Gabon (in application of the Order No. 008 / PR / 2010 of 25 February 2010 requiring the transformation of 100% of the logs throughout the country). This is explained by the plans for the creation of wood processing units, which have increased significantly since application of Order No. 008 / PR / 2010 of 25 February 2010 relating thereto «

This manifest desire of the highest authorities to diversify the economy through the control of gas emissions has therefore reduced the development of forestry projects in favor of the industrialization of the sector which has experienced an exceptional expansion during these last years.

Nevertheless, the preparation of an environmental assessment prior to the execution of certain projects is subjected to a systematic reminder to the various operators of the Forest-Wood sector in order to comply with the current legislation. In addition, this demand makes possible the improvement of policies in the area of environmental protection.

According to the information gathered at the General Direction for the Environment, the continuation of the efforts deployed in the framework of the follow-up of the Environmental and Social Management Plans, the realization of the controls and inspections of industrial installations in the field will be on the menu of the next actions.

Lutte contre l'Exploitation Forestière Illégale

Mise en œuvre d'un dispositif approprié

Beaucoup d'opérateurs économiques de la filière forêt/bois mettent à mal la dynamique de gestion durable de la forêt gabonaise. Ils excellent dans les actes inciviques en matière d'exploitation forestière, se traduisant par le non-respect de la réglementation en vigueur. Pourtant le législateur a prévu tout un arsenal de dispositions juridiques en rapport avec le Code forestier, bien que paraissant moins rigoureuses. C'est dans cette optique que la Direction Générale des Forêts (DGF) a élaboré son plan de contrôle des activités forestières 2017-2018 en mettant un accent sur l'éradication du fléau de l'exploitation illégale des forêts. En effet, en août 2017, un reportage intitulé « les contrôles ont repris » paraissait dans l'Union. Le Directeur Général des Forêts, Simplicie NTEME, indiquait que « la lutte contre l'exploitation forestière illégale par le biais du nouveau Plan de Contrôle des activités forestières 2017-2018 vise une meilleure lisibilité sur les activités des entreprises. » Il va sans dire, que les opérations de contrôle ont été précédées de nombreuses campagnes de sensibilisation visant « à faire comprendre de la façon la plus pédagogique possible que le nouveau plan de contrôle prévoit une application stricte des mesures répressives, qui iront jusqu'au retrait du permis d'exploitation dans le cas de récidive », a également expliqué M. Simplicie NTEME.

Pour mener à bien cette mission gouvernementale, la Direction Générale des Forêts est accompagnée par d'autres organismes tels que l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiale (AGEOS), l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), le Commandement en Chef de la Gendarmerie Nationale à travers son Groupement Nautique, le Tribunal de Première Instance de Libreville et l'ONG internationale Conservation Justice. Elle est également appuyée par le Projet Contrôle de l'Aménagement Forestier, en abrégé CAF.

Dans cet élan de collaboration, la Direction Générale des Forêts a entrepris plusieurs missions de terrain afin de s'assurer de la conformité des activités menées dans les concessions forestières, les Forêts Communautaires et dans les zones autres que les Aires protégées. Ces missions de contrôle et de police forestières encouragées et fortement appuyées par les plus hautes autorités de la République ont



Lutte contre l'exploitation illégale, cheval de bataille du gouvernement
Fight against illegal exploitation, the governments workhorse

abouti à des résultats satisfaisants d'autant plus qu'elles ont révélé plusieurs irrégularités dans la mise en œuvre des Plans d'aménagement forestiers et des plans simples de gestion des forêts communautaires, ainsi qu'un usage frauduleux de certains documents administratifs par quelques opérateurs de la filière forêt-bois.

A titre d'exemple, la mission effectuée en février 2018 par les agents de la Direction Générale des Forêts appuyée par le Groupement Nautique de la Gendarmerie Nationale le long des cours d'eau et de la façade maritime de la province de l'Estuaire a permis d'appréhender plusieurs contrevenants et certains d'entre eux ont été traduits devant les tribunaux puis incarcérés à la prison centrale de Libreville, traduisant de ce fait, la détermination du Gouvernement à mener une lutte acharnée contre l'exploitation forestière illégale.

Par ailleurs, de fortes amendes ont été infligées aux opérateurs ne respectant pas la réglementation forestière et certains ont vu leurs titres d'exploitation être retirés en cas d'infraction grave.

Cette volonté Gouvernementale s'est renforcée grâce à l'opérationnalisation de la première Brigade de contrôle des produits forestiers située à une quarantaine de kilomètres de Libreville, à Ntoun. C'est un outil qui permet de mieux contrôler les flux des produits forestiers venant de l'intérieur du pays. Dans la même vision, les travaux de construction d'une seconde brigade de contrôle sont en cours d'exécution au Canton Lalara dans le département de l'OKANO (Woleu - Ntem) à 220 km de Libreville. Ces deux projets sont les résultats d'une coopération agissante entre le Gabon et la Banque



Transport du bois sans marques ni marteau forestier
Transport of wood without marks or hammer

Mondiale à travers un prêt d'appui aux politiques de développement pour la gestion des ressources naturelles (DPL Forêts) et la mise en œuvre d'un partenariat Public-Privé. Il est également question de renforcer les capacités opérationnelles de la brigade des lacs du sud située en aval de l'Ogooué au départ de Lambaréné, ce qui permettra de mieux contrôler les produits forestiers évacués vers Port Gentil.

La mutualisation de tous ces efforts qui s'inscrivent dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale constitue le cheval de bataille du Gouvernement gabonais pour sortir les acteurs indécents du secteur forestier. Selon les informations recueillies auprès de la DGF, cette lutte va davantage s'intensifier dans les jours à venir avec l'implication active des services déconcentrés du Ministère.

Plan to fight against Illegal Logging

Many economic operators in the forest / wood sector are undermining the sustainable management of the Gabonese forest. They excel in unseemly acts of logging, resulting in non-compliance with current regulations. Yet the legislator has provided a whole arsenal of legal provisions related to the Forest Code, although appearing less rigorous.

With this in mind, the General Direction of Forests (DGF) has drawn up its 2017-2018 forest activities monitoring plan with a focus on eradicating the scourge of illegal logging. Indeed, in August 2017, a report entitled «the controls are back» appeared in the Union newspaper. The General Director of Forests, Simplicie NTEME, indicated that «the fight against illegal logging through the new Forest Activities Control Plan 2017-2018 aims at a better legibility on the activities of the companies». It goes without saying that the control operations were preceded by numerous awareness-raising campaigns aimed at «making it as understandable as possible that the new control plan provides for a strict application of repressive measures, which will go as far as withdrawal of the operating license in the case of recidivism», explained Mr. Simplicie NTEME.

To carry out this governmental mission, the General Direction of Forests is accompanied by other organizations such as the Gabonese Agency for Studies and Spatial Observation (AGEOS), the National Agency of National Parks (ANPN), the Commander-in-Chief of the National Gendarmerie through its Nautical Group, the Court of First Instance of Libreville and the international NGO Conservation Justice. It is also supported by the Control Project of Forest Management, abbreviated CAF.

In this momentum of collaboration, the General Direction of Forests has undertaken several field missions to ensure compliance of activities carried out in forest concessions, Community Forests and in areas other than protected areas. These forestry control and enforcement missions, encouraged and strongly supported by the highest authorities of the Republic, have produced satisfying results, all the more so since they revealed several irregularities in the implementation of the Forest Management Plans and simple

management plans for community forests, as well as fraudulent use of certain administrative documents by some operators in the forest-wood sector.

For example, the mission carried out in February 2018 by the officers of the Forests' General Direction, supported by the Nautical Group of the National Gendarmerie along the rivers and the coast of the province of the Estuaire has permit to apprehend several offenders and some have been brought before the courts and the others have been incarcerated at Libreville Central Prison, thereby demonstrating the Government's determination to fight relentlessly against illegal logging.

In addition, heavy fines have been imposed on operators who do not comply with forest regulations and some have had their operating titles removed in the event of a serious offence.

This Government's will has been strengthened thanks to the operationalization of the first Forest Products Control Brigade located about forty kilometers from Libreville, in Ntoun. It is a tool to better control the flow of forest products from the interior of the country. In the same vision, the construction works of a second control brigade are being carried out at Canton Lalara in the department of OKANO (Woleu - Ntem), 220 km from Libreville. These two projects are the result of an active cooperation between Gabon and the World Bank through a development policy support loan for the management of natural resources (DPL Forests) and the implementation of a public/private partnership. It is also question of strengthening the operational capacity of the Southern Lakes Brigade downstream of the Ogooué from Lambaréné, which will allow better control of forest products bound for Port Gentil.

The pooling of all these efforts, which are part of the fight against illegal logging, is the battle horse of the Gabonese Government to bring out unscrupulous actors in the forestry sector. According to information collected from the DGF, this fight will intensify further in the coming days with the active involvement of the decentralized services of the Ministry.

PAFFB

Un Outil de Soutien aux Opérateurs Economiques de la Filière Bois



Le Coordonnateur du PAFFB Nathalie NYARE, échangeant avec les opérateurs économiques de la filière
The PAFFB Coordinator Nathalie NYARE, exchanging with the economic operators of the sector

Le nouveau contexte de la filière bois gabonaise implique de nouveaux besoins et de nouvelles approches pour les opérateurs économiques. A cet effet, il requiert des adaptations rapides et efficaces aux diverses mutations (politiques, économiques...) qui s'opèrent aussi bien au niveau national qu'international. C'est dans ce sens, que le Projet Appui à la Filière Forêt-Bois (PAFFB) envisage soutenir les entreprises de la filière.

Au plan informationnel, on note un réel déficit au niveau de la filière. Et comme solution le PAFFB s'est engagé à mettre en réseau des informations pour les entreprises de la filière avec pour résultat de disposer d'un outil opérationnel et partagé de suivi de la filière. La nature des informations portera, entre autres, sur les textes réglementaires ainsi que les données statistiques et économiques. Pour ce qui est des problèmes d'accompagnement et de renforcement de capacités des entreprises dans l'accès aux financements, Madame le Coordonnateur du PAFFB a expliqué que « leur résolution passe par la réalisation de diagnostics pour

apprécier le potentiel de l'entreprise et déterminer les besoins et les actions prioritaires à mener, à l'exemple du montage de plan d'affaires. »

L'autre grand enjeu du Projet est d'apporter des appuis et des conseils à la demande des entreprises. A ce sujet, les entreprises du secteur disposeront de réponses adaptées à leurs besoins ponctuels de renforcement de capacités dans divers domaines (Gestion et marchés; Industrie et Qualité, Forêt et certification...).

PAFFB :

Support tool for economic operators in the wood industry

The new context of the Gabonese timber industry involves new needs and new approaches for economic operators. To this end, it requires rapid and effective adaptations to the various changes (political, economic, etc.) that are taking place both at national and international level. It is in this sense that the Forest Industry Support Project (PAFFB) plans to support companies in the sector.

At the information level, there is a real deficit in the sector. And as a solution PAFFB is committed to networking information for companies in the sector with the result of having an operational tool and shared monitoring of the sector. The nature of the information will include, among other things, regulatory texts as well as statistical and economic data.

Regarding the problems of support and capacity building of companies in access to finance, Madame PAFFB's Coordinator explained that «their resolution involves the realization of diagnostics to assess the potential of the company and determine the needs and priority actions to be carried out, such as business plan setup.»

The other major challenge of the project is to provide support and advice at the request of companies. In this regard, companies in the sector will have appropriate responses to their specific needs for capacity building in various fields (Management and Markets, Industry and Quality, Forest and Certification ...).

Apiculture

Une filière à pérenniser



Une phase de la formation en apiculture
A phase of beekeeping training

Le Gabon dispose d'un capital naturel propice au développement de l'apiculture et à la mise en place d'une filière durable. Notamment du fait de l'existence de souches d'abeilles sauvages adaptées pour la domestication, une flore riche en pollen, disponible et pérenne et une pluviométrie appropriée. Aussi, l'absence de pollution et l'usage intensif de produits phytosanitaires en milieu rural est également favorable à la production de miel «bio», produit très prisé aussi bien au niveau local qu'international.

C'est dans ce contexte que l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois (AEAFFB), structure en charge d'accompagner les propriétaires des forêts communautaires dans la mise en œuvre de leur plan simple de gestion au Gabon a conduit cette initiative. Il était question d'organiser la filière apicole comme une filière d'avenir pour les forêts communautaires. L'objectif de l'Agence était de diversifier les activités économiques de ces forêts, en identifiant et en soutenant le développement des filières capables d'accroître les revenus des populations.

Le projet d'Appui à l'apiculture lancé en 2015 par l'AEAFFB avec l'appui financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est arrivé à terme en fin 2017.

Faisant le bilan des actions menées sur le terrain près de deux ans après, c'est une cinquantaine de personnes engagées et formées dont 30% des jeunes et 18% des femmes. S'agissant de la mise en place de la production de miel c'est 200 ruches à barrettes supérieures (type kényan) qui ont été mises à la disposition des communautés. Donnant lieu à 28 ruchers de démonstrations installées sur 100 ruches en exploitation.

Puis, des formations ont été également dispensées dans les domaines de la commercialisation du produit miel et des fiches de vulgarisations sont disponibles. À noter que pour cette première phase huit forêts communautaires ont été touchées.

A la fin de cette première expérience pilote, on note une capacité annuelle de production de miel estimée à 2 tonnes, soit une capacité annuelle de production de la cire estimée à 100 kg. Le taux de capture des colonies sauvages étant de 70% avec un taux de domestication de 62 %, le projet enregistre ainsi non seulement une bonne progression et une bonne adaptation de la souche à la domestication, mais également une maîtrise des techniques d'élevage de la part des apiculteurs formés. Il convient de souligner au passage que cette activité de valorisation des produits forestiers autres que le bois consiste à l'élevage des abeilles à miel pour exploiter les produits de la ruche, principalement du miel. L'activité se pratique partout dans le monde mais diffère selon les variétés d'abeilles et le climat.

En attente, la mise en place d'une véritable stratégie nationale apicole par les pouvoirs publics et les partenaires au développement de la filière apicole qui prend forme au Gabon devrait se pérenniser.

Beekeeping / A sector to perpetuate

Gabon has a natural capital that is favourable to the development of beekeeping and the establishment of a sustainable sector. Notably, because of the existence of strains of wild bees adapted for domestication, a flora rich in pollen, available, sustainable and appropriate rainfall.

Also, the absence of pollution and the intensive use of phytosanitary products in rural areas is favourable to the production of organic honey as well, a locally and internationally popular and valuable product.

It is in that context that the Agency for Execution of the Activities of the Forest- Wood Sector (AEAFFB), structure in charge of assisting the community forests' owners in the implementation of their simple management plan in Gabon has led this initiative. It was a question of organizing the beekeeping sector as a promising sector for the community forests. The aim of the Agency was to diversify the economic activities of these forests, by identifying and supporting the development of value chains able to increase people's incomes.

The beekeeping support project launched in 2015 by the AEAFFB with the financial support of the United Nations Food and Agriculture Organisation (FAO) came to an end in late 2017.

Assessing actions carried out in the field nearly two years later, it is about fifty committed and trained people including

30% of young people and 18% of women. With regard to the establishment of honey production, it is 200 hives (kenyan type) that have been made available to the communities. This, giving rise to 28 apiaries of demonstration installed on 100 working hives.

Then, trainings were also given in the areas of marketing of the honey product and extension sheets have been made available. Note that for this first phase, eight community forests have been affected.

At the end of this first experience, we notice an annual capacity of honey production estimated at 2 tons, ie an annual wax production capacity estimated at 100 kg. The wild colony catch being 70% with a domestication rate of 62 %, the project thus records not only good progress and adaptation of the strain to domestication, but also a mastery of breeding techniques from the trained beekeepers part.

It should be noted that this activity of valorization of the forest products other than wood consists of breeding the honey bees to exploit the hive's products, mainly honey. The activity is practiced all over the world but differs according to the bees varieties and the climate.

Pending, the establishment of a true national apiculture strategy by the authorities and development partners of the beekeeping sector that is taking shape in Gabon should become permanent.

Ecosystèmes aquatiques : Promotion d'une gestion durable

La ressource en eau est la base de toute forme de vie. Elle est à la fois habitat, aliment, moyen de production, de transport et bien marchand. Elle est liée aux autres ressources naturelles (sol, forêt, biodiversité, etc.).

Au regard des multiples fonctions remplies par cette ressource, ce secteur pourrait contribuer à l'amélioration du produit intérieur brut (PIB) du pays. Ce qui conduit à la création par le décret n° 291/PR/MEF du 18 février 2011 de la Direction Générale en charge de la gestion des écosystèmes aquatiques qui répond à un double souci : la préservation des milieux aquatiques tant en quantité qu'en qualité et leur valorisation économique.

Selon le Directeur Général, Monsieur Paul Henri NAH MENDOME « la mission principale de la Di-



La Direction Générale au cours d'une mission de terrain
General Management during a field mission

rection Générale des Ecosystèmes Aquatiques est de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine de la gestion durable des milieux aquatiques. Elle est notamment chargée d'assurer la connaissance, l'aménagement, la restauration et la protection des écosystèmes aquatiques ; de veiller à l'application des conventions et traités internationaux signés et ratifiés par le Gabon, en collaboration avec les autres administrations compétentes ; de collaborer avec les autres administrations compétentes à la valorisation des écosystèmes aquatiques ; de s'assurer d'une part, de la collaboration des autres administrations concernées par la protection des milieux aquatiques. »

Partant de ce fait, de nombreux instruments internationaux (conventions) et nationaux ont été ratifiés par le Gabon. A ce jour, nous pouvons citer entre autres :

- L'adhésion du Gabon à la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) en vue de promouvoir l'approche relative à

la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) afin de préserver des milieux aquatiques ;

- L'adhésion du Gabon à l'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'Eau Migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA);
- La Signature d'un Protocole d'Entente avec The Nature Conservancy (TNC), ONG internationale ;
- La Signature d'une Convention avec le Programme de Lutte Pour la Réhabilitation des Mangroves et Ecosystèmes Aquatiques (PLURMEA), ONG nationale.

En outre, M. Paul Henri NAH MENDOME indique que la DGEA consolide présentement « un cadre juridique, accompagnés des outils techniques qui permettront de mener à bien des actions de sensibilisation, de renforcement de capacités des agents. »

La gestion durable des milieux aquatiques constitue un leitmotiv au regard de son importance dans la gestion du cadre de vie.

Promote Sustainable Management of Aquatic Ecosystems

The water resource is the basis of all life forms. It is at the same time habitat, food, means of production, way of transport and good source of income. It is linked to other natural resources (soil, forest, biodiversity, etc.).

Looking at the multiple functions performed by this resource, this sector could contribute to the improvement of the country's gross domestic product (GDP). This has led to the creation by the Decree No. 291 / PR / MEF of 18 February 2011 of the General Direction in charge of the management of aquatic ecosystems that meets a dual concern: the preservation of aquatic environments in both quantity and quality and their economic value.

According to the General Manager, Mr. Paul Henri NAH MENDOME « the main mission of the General Direction of Aquatic Ecosystems is to implement the Government's policy in the field of sustainable management of aquatic environments. It is in particular responsible for ensuring knowledge, the planning, restoration and protection of aquatic ecosystems, to make sure that the application of international conventions and treaties signed and ratified by Gabon are respected, in collaboration with the other competent administrations; to collaborate with other relevant administrations in the valuation of aquatic ecosystems; on the one hand, to ensure the collaboration of the other ad-

ministrations concerned by the protection of aquatic environments. «

As a result, many international (conventions) and national instruments have been ratified by Gabon. To date, we can mention among others:

- Gabon's accession to the International Commission of the Congo-Oubangui-Sangha Basin (CICOS) with a view to promoting the approach to Integrated Water Resources Management (IWRM) in order to preserve aquatic environments;
- Gabon's accession to the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds (AEWA);
- The signing of a Memorandum of Understanding with The Nature Conservancy (TNC), an international NGO;
- Signing of a Convention with the Program for the Control of Mangroves and Aquatic Ecosystems (PLURMEA), a national NGO.

Besides, Mr. Paul Henri NAH MENDOME said that the DGEA is currently consolidating « a legal framework, accompanied by technical tools that will allow to carry out actions of awareness, capacity building agents. «

The sustainable management of aquatic environments is a leitmotiv regarding to its importance in the management of the living environment.

FOCUS

Essor des industries du bois

Poursuite de l'amélioration des performances industrielles et commerciales



Le Gabon confirme ses ambitions de leader en matière de production de panneaux de contreplaqués
Gabon confirms its leadership ambitions in the production of plywood panels

En fin de l'année 2017, le secteur de l'exploitation forestière s'est caractérisé par une amélioration des performances industrielles et commerciales, selon les données de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPPF).

En effet selon ces statistiques, la production de grumes a progressé de 5,7% pour s'élever à 1 604 995 m³ en 2017, contre 1 518 321 m³ en 2016, en raison de la mise en exploitation de nouvelles surfaces forestières, de la fermeté de la demande des industries locales et au renforcement de la législation sur les conditions d'exploitation du Kévazingo et de l'Ozigo.

Au cours de la même période, les ventes de grumes aux industries locales ne disposant pas de permis forestiers ou d'essences appropriées ont atteint un volume de 557 451 m³, soit une hausse de 23,2% par rapport à 2016.

Quant aux industries de transformation du bois, elles ont enregistré des résultats appréciables au terme de l'année 2017. En effet, sur le plan industriel, la production de bois ouvrés a augmenté de

10,1% pour atteindre 843 891 m³ contre 766 732 m³ en 2016. Une tendance haussière qui s'explique par un meilleur approvisionnement en grumes, du renforcement du tissu industriel et de la montée en puissance des usines nouvellement installées. Sur le plan commercial, les ventes locales et les exportations ont respectivement progressé de 27,3% et 6% pour afficher 62 456 m³ et 680 287 m³ contre 49 081 m³ et 642 060 m³ en 2016, en raison de la hausse de la demande locale et internationale.

Les unités de sciage

Au cours de la même période, on a observé une amélioration des performances de l'activité de sciage. En effet, sur le plan industriel, la production de bois sciés a connu une hausse de 9,4% pour se situer à 505 962 m³ contre 462 562 m³, un an plus tôt. Cette embellie indique-t-on, résulte d'un meilleur approvisionnement des unités de transformation en grumes et du renforcement du tissu industriel. De même, les exportations ont progressé de 11,9% pour atteindre 441 019 m³, contre 394 293 m³ l'année précédente, en raison de la demande soutenue du marché mondial des bois tropicaux. A contrario, les ventes locales sont passées de 41 026 m³ en 2016, à 30 966 m³, soit une chute de 24,5% à 30 966 m³, du fait de l'offre dynamique des opérateurs informels.

Les unités de placage

Le segment placage a enregistré une amélioration de ses performances industrielles à la fin décembre 2017. Ainsi, la production est passée de 252 140 m³ en 2016 à 286 697 m³, soit une hausse de 13,7%. Cette performance s'explique par une accélération du rythme d'approvisionnement des usines en grumes et la production additionnelle des usines nouvellement installées dans la Zone Economique à Régime Privilégié de Nkok. Parallèlement, les ventes locales ont fortement pro-

gressé pour s'établir à 25 193 m³ contre 2 383 m³ en 2016, sous l'effet des fortes commandes du marché domestique, notamment des sociétés du cluster-menuiserie de Nkok. A l'inverse, les exportations se sont repliées de 3,1% suite à la faiblesse de la demande du marché international de placage.

Le contreplaqué

La branche de fabrication de contreplaqué a été marquée par un léger tassement de son activité en 2017. En effet, la production est passée de 52 030 m³ à

51 232 m³, soit une légère baisse de 1,53%. Cette situation résulte des difficultés d'approvisionnement en grumes des principales unités de transformation de ce segment d'activité industrielle.

Sur le plan commercial, les exportations ont connu la même tendance baissière avec des réalisations de 40 047 m³ en 2017 contre 42 255 m³ l'année précédente, suite à la contraction des commandes du contreplaqué à l'international. A contrario, les ventes locales ont enregistré une hausse de 11%, en liaison avec l'affermissement des consommations du marché local

FOCUS : EXPANSION OF WOOD INDUSTRIES

Continuing the improvement of industrial and commercial performance

At the end of 2017, the logging sector was characterized by an improvement in industrial and commercial performance, according to data from the Economy and Tax Policy General Direction (DGEPPF).

According to these statistics, log production increased by 5.7% to reach 1 604 995 m³ in 2017, compared to 1 518 321 m³ in 2016, due to the exploitation of new forest areas, the strong demand from local industries and the strengthening of legislation on the operating conditions of Kévazingo and Ozigo.

During the same period, log sales to local industries without forest permits or appropriate species reached 557,451 m³, an increase of 23.2% compared to 2016.

As for the wood-processing industries, they recorded appreciable results at the end of 2017. In fact, on the industrial scale, the production of woodworking rose by 10.1% to 843 891 m³ against 766 732 m³ in 2016. An upward trend that can be explained by a better supply of logs, the strengthening of the industrial fabric and the ramp-up of newly installed factories.

In terms of trade, local sales and exports increased by 27.3% and 6% respectively to 62,456 m³ and 680,287 m³ against 49,081 m³ and 642,060 m³ in 2016, due to higher local and international demand.

Sawing units

During the same period, there was an improvement in the performance of the sawing activity. At the industrial level, the production of sawn wood has increased by 9.4% to 505 962 m³ against 462 562 m³ a year earlier. This improvement is said to result from a better supply of log processing units and the strengthening of the industrial fabric. Similarly, exports increased by 11.9% to 441,019 m³ against

394,293 m³ the previous year, due to sustained demand from the world tropical timber market. On the other hand, local sales went from 41,026 m³ in 2016 to 30,966 m³, a drop of 24.5% to 30,966 m³, due to the dynamic offer of informal operators.

Veneer units

The veneering segment recorded an improvement in its industrial performance at the end of December 2017. Thus, production increased from 252 140 m³ in 2016 to 286 697 m³, an increase of 13.7%. This performance is due to an acceleration in the supply of log and the additional production of newly installed plants in the Nkok Privileged Economic Zone.

At the same time, local sales rose sharply to reach 25,193 m³, up from 2,383 m³ in 2016, driven by strong domestic market orders, particularly from the Nkok woodwork cluster companies. Conversely, exports fell by 3.1% due to weak demand from the international veneer market.

Plywood

The plywood manufacturing division was marked by a slight slowdown in 2017. As a matter of fact, production went from 52,030 m³ to 51,232 m³, a slight decrease of 1.53%. This situation results from the log supply difficulties of the main processing units of this segment of industrial activity.

On the commercial front, exports experienced the same downward trend, with 40,047 m³ in 2017 compared to 42,255 m³ the previous year, following the contraction of international plywood orders. On the other hand, local sales increased by 11%, related to the strengthening of local market consumption.

Le cluster de meubles de la ZERP de Nkok



Grâce au cluster de meubles de Nkok, le Gabon possède désormais un label
Thanks to Nkok's furniture cluster, Gabon now has a label

Née du partenariat Public-Privé entre l'Etat Gabonais et Gabon Spécial Economic Zone SA ("GSEZ SA"), le cluster de meubles de la Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de Nkok regroupe 13 petites et moyennes entreprises parmi les 56 entreprises de productions que compte la Zone Economique.

Il s'étend sur près de 50 000m². Il offre à chacune des entreprises qui s'y installe, un espace de 500m² et le matériel de production nécessaire à l'essor de leur activité, concentré pour la plupart dans la 2^{ème} et la 3^{ème} transformation du bois. Elles produisent pour la plupart des meubles, des parquets de qualité supérieure défiant la concurrence internationale vendus à l'export. La commande nationale de table-bancs lancée par le gouvernement n'est pas en reste, les entreprises du cluster sont les principales bénéficiaires de la commande étatiques.

Cette configuration permet de conquérir non seulement des marchés qui ne leur auraient pas été accessibles si ces entreprises avaient été seules, mais aussi, de bénéficier de la franchise de la ZERP ; 0% d'impôt, 0% de droit de douane, 0% impôt sur les dividendes, 0% impôt sur le foncier disponible.

Le cluster de la ZERP de Nkok, c'est aussi 350 employés, reste un espace d'échange dynamique d'expérience professionnelle. Cela facilite l'entreprenariat en contribuant à la formation des jeunes, notamment des femmes qui sont de plus en plus présentes dans les ateliers. A l'instar d'une structure Gabonaise dont le responsable nous explique qu'il « reçoit de plus en plus de demande d'emploi venant des femmes. Très motivées, parce que déjà frappées par le chômage et les charges auxquelles elles font face, elles ne lésinent pas sur l'effort que demande le travail du bois.»

Cependant, certaines préoccupations majeures subsistent chez ces opérateurs à savoir : Le renforcement

des capacités de la main d'œuvre spécialisée locale ; l'accès au financement des PME de la 2^{ème} et 3^{ème} transformation du bois pour l'acquisition des équipements de pointe et l'accompagnement des opérateurs incubés en matière de marketing.

En revanche, cinq ans après sa mise en place, la ZERP de Nkok rassure du fait qu'elle contribue à la mise en place d'un label de produit Made in Gabon. « Aujourd'hui, il y a un label qualité Made In Gabon qui est en train de se mettre en place. Et cela permet à certaines unités du Cluster d'avoir des clients aussi bien aux Etats Unis, en Chine qu'en Europe. » a souligné le Président de la République lors de sa visite en février 2018 à la ZERP de Nkok.

Furniture cluster of Nkok ZERP

Born from the Public-Private Partnership between the Gabonese State and Gabon Special Economic Zone SA («GSEZ SA»), the furniture cluster of the Nkok Privileged Economic Zone (ZERP) brings together 13 small and medium-sized enterprises among 56 companies of productions in the Economic Zone.

It covers nearly 50,000 m2. It offers to each of the companies that come there, a space of 500m2 and the production equipment necessary for the development of their activity, concentrated for the majority in the 2nd and the 3rd transformation of the wood. They produce for the most part furniture, parquet of superior quality defying the international competition sold with the export. The national table-banc order launched by the government is not left out; the cluster companies are the main beneficiaries of the state order. This configuration makes it possible to conquer not only markets that would not have been accessible to them if these companies had been alone, but also to benefit from the exemption of the ZERP, 0% tax, 0%

The Nkok ZERP cluster, it is also 350 employees, remains a space of dynamic exchange of professional experience. This facilitates entrepreneurship by contributing to the training of young people, especially women who are increasingly present in the workshops. Like a Gabonese structure whose manager explains that he «receives more and more job demand from women. Highly motivated, because already hit by unemployment and the burdens they face, they do not skimp on the effort required by woodworking.»

However, some major concerns remain among these operators, namely: Strengthening the capacity of the local specialized workforce; access to finance for SMEs in 2nd and 3rd wood processing for the acquisition of advanced equipment and support for incubated operators in marketing.

On the other hand, five years after its establishment, the Nkok ZERP reassures by the fact that it contributes to the establishment of a Made in Gabon product label. «Today, there is a Made In Gabon quality label that is being put in place. And this allows some Cluster units to have customers in the United States, China as well as in Europe.» said the President of the Republic during his visit in February 2018 to Nkok ZERP.

Bon à savoir sur les produits de transformation de bois au Gabon :

La première transformation comprend les produits ci-après :

- les avivés par sciage ;
- les feuilles de placage par déroulage ou tranchage ;
- la pâte à papier par trituration ;
- les poteaux ;
- les produits issus de fourches ;
- les produits issus de souches.

La deuxième transformation comprend les produits ci-après :

- les panneaux de contreplaqués ;
- les panneaux de particules ;
- les panneaux de Fibres ;
- les palettes ;
- les traverses de chemin de fer ;
- les Bastaings.

La troisième transformation comprend les produits ci-après :

- les Moulures ;
- les Frises ;
- les Parquets ;
- les Lamellés collés ;
- les Cadres, portes, fenêtres et éléments de cadres, de portes et de fenêtres ;
- les Meubles et les éléments de meubles.

Arrêté N°223/MFEPRN/SG/DGICBPF portant modification de l'arrêté no132 /MFEPRN/DGICBVPF.

Good to know about Gabon wood processing products:

The first transformation includes the following products:

- brightened by Sawing;
- veneer sheets by peeling or slicing;
- pulp by trituration;
- poles ;
- products from forks;
- products derived from strains

The first transformation includes the following products:

- plywood panels;
- particle board;
- fiber panels;
- pallets;
- railway sleepers;
- the Bastaings.

The third transformation consists of the following products:

- Moldings;
- Friezes;
- The floors;
- Glued laminated wood;
- Frames, doors, windows and elements of frames, doors and windows;
- Furniture and furniture items

Order No. 223 / MFEPRN / SG / DGICBPF amending Order No. 132 / MFEPRN / DGICBVPF.

Emergence de la filière des produits connexes de l'industrie de bois



La valorisation des déchets du bois peut désormais servir de source d'énergie
The recovery of wood waste can now be used as a source of energy

Les activités forestières et industrielles produisent de grandes quantités de déchets, notamment lors de l'exploitation forestière proprement dite et au cours de la transformation industrielle du bois.

Ces déchets, au regard des besoins manifestés par certains acteurs de la filière sont utilisés comme, sources d'énergie pour l'alimentation des chaudières, énergie électrique, source d'approvisionnement en tant que matière première.

Les Industries de bois au Gabon rencontrent souvent des difficultés d'accès à l'énergie car insuffisantes dans le pays et surtout au regard du coût relativement cher. C'est dans ce sens que certaines Unités de Transformation de bois (UTB) s'inscrivent dans le processus de valorisation des rébuts industriels, c'est le cas ici, de la Société Equatoriale d'Exploitation Forestière (SEEF). Créée en 1988, cette société dispose aujourd'hui de près de 400 000 hectares de forêts sous aménagement et a investi environ 1 milliard de francs CFA pour une chaudière de bio-énergie.

« Nous utilisons la majeure partie de nos déchets pour nous fournir en chaleur, c'est-à-dire que ces déchets sont déchiquetés dans un broyeur et envoyer dans une chaudière qui les brûle. Réchauffe un réseau d'huile en fluide thermique, ce fluide transmet la chaleur dans l'ensemble de nos outils de production », a expliqué Jean Christophe Riccordeau, Directeur Général de SEEF.

L'une des activités secondaires de cette entreprise est de transformer les déchets en énergie renouvelable. Ce qui est une pratique innovante pour

le Gabon, et qui est en phase avec les pratiques environnementales. Il permet même d'explorer d'autres sources en matière de valorisation du bois, partant de ce fait, favorisent la création des emplois.

L'installation des unités de cogénération une démarche contribuant à la promotion du rendement matière. Elle doit être développée dans les domaines Industriels du Bois ou dans les zones qui concentrent des UTB pour pallier à la problématique du transport et aux déficits énergétiques. In fine, cette démarche contribue à court et moyen terme à la promotion de la production de l'énergie verte dans le secteur de la transformation du bois en territoire Gabonais.

Emergence of the related products sector of the wood industry

Forestry and industrial activities produce large quantities of waste, particularly during logging operations and the industrial processing of wood.

This waste, considering the needs expressed by certain actors of the sector are used like, sources of energy for the boiler supply, electrical energy, source of supply as raw material.

Wood Industries in Gabon often encounter difficulties in accessing energy because they are insufficient in the country and especially in view of the relatively expensive cost. It is in this sense that certain units of wood processing (UTB) are part of the process of valorization of industrial waste, this is the case here, of the Equatorial Society of Forestry Exploitation (SEEF). Created in 1988, this company now has nearly 400,000 hectares of forest under development and has invested about 1 billion CFA francs for a bio-energy boiler.

« We use the major part of our waste to provide us with heat, which means that the waste is shredded in a grinder and sent to a boiler that burns it. Warms a network of oil in thermal fluid, this fluid transmits heat in all of our production tools », explained Jean Christophe Riccordeau, CEO of SEEF, one of this company's secondary activities is turning waste into renewable energy. This is an innovative practice for Gabon, and is in line with environmental practices. It even makes it possible to explore other sources in terms of wood recycling, hence, promote the creation of jobs.

The installation of cogeneration units is an initiative contributing to the promotion of material output. It must be developed in the industrial areas of wood or in areas that concentrate UTB to overcome the problem of transport and energy deficits. Eventually, this approach contributes in the short and medium term to the promotion of green energy production in the wood processing sector in Gabonese territory.

Booster la formation dans les métiers du bois



La formation dans les métiers du bois constitue un pan important dans le développement de la filière
Training in the wood trades is an important part of the development of the sector

Les besoins en formation sont énormes dans les métiers du bois (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} transformation) et ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de formations initiales dispensées aux agents, techniciens ou ingénieurs forestiers dans les écoles spécialisées de bois. Ces métiers s'apprennent actuellement sur le terrain et constituent une faiblesse pour le tissu industriel forestier.

Il est rare de retrouver les compétences liées à ses métiers dans le domaine de la transformation du bois.

Cependant, des efforts fournis en matière de formation dans ce corps de métiers ont été mise en œuvre par certains organismes. Nous pouvons en citer quelques-unes à savoir : le Master en science du bois développé à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF), le programme d'apprentissage de type dual conduit par le Ministère chargé de la formation professionnelle avec l'assistance technique de la coopération Suisse, le Programme d'appui à l'initiative Gabon Vert pour la transformation de la filière Forêt-Bois (PAGTFOB) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) offre également aux jeunes Gabonais des formations qualifiantes aux techniques de finition d'objets en bois.

Selon un Responsable d'une PME Gabonaise au Cluster de Meuble de la ZERP de Nkok, « Les lourdeurs observées dans la délivrance des autorisations d'emplois des personnels étrangers disposant le plus souvent des compétences avérées dans ses métiers dominés par cette catégorie de personnel ne permettent pas de trouver des solutions idoines à ce déficit de main d'œuvre qualifiée et cela ralentit la performance de nos entreprises ».

Aussi, convient-il de souligner que l'implanta-

tion des Unités de Transformation de Bois qui se trouvent le plus souvent dans les zones enclavées ne suscite pas la motivation des candidats nationaux qualifiés pour ses postes.

A ce stade, il paraît opportun de booster ce pan essentiel du développement des industries du bois en accélérant le programme de formation professionnelle par alternance, procéder à l'opérationnalisation de l'école des métiers du bois de Booué qui offrira des programmes de formation de 1^{ère} et 2^{ème} transformation ; accélérer les formations de 3^{ème} transformation au Cluster de Meubles de la Zerp Nkok. Tout ceci, devrait se réaliser en tenant compte des évolutions technologiques pour rendre davantage nos produits « made in Gabon » compétitifs.

Boost training in the wood trades

The training needs are enormous in the wood trades (1st, 2nd and 3rd transformation) and are not sufficiently taken into account in the initial training programs given to the agents, technicians or forest engineers in the specialized schools of wood. These trades are currently being learned in the field and constitute a weakness for the forest industry.

It is rare to find skills related to these trades in the field of wood processing.

However, training efforts in this field have been implemented by some organizations. We can cite some of them: the Master in Wood Science developed at the National School of Water and Forests (ENEF), the dual-type apprenticeship program conducted by the Ministry in charge of vocational training with the technical assistance from the Swiss cooperation, the Support Program for the Gabon Vert initiative for the transformation of the forest-wood sector (PAGTFOB) financed by the African Development Bank (AfDB) also offers young Gabonese skills training abilities in wooden objects technical finishing.

According to a Manager of a Gabonese SME at the ZERP Furniture Cluster in Nkok, « The heaviness observed in the issuance of employment authorizations for foreign staff most often having proven skills in their professions dominated by this category of personnel do not allow to find appropriate solutions to this deficit of skilled manpower and this slows down the performance of our companies ».

It should therefore be emphasized that the establishment of Wood Processing Units, which are most often located in isolated areas, does not give motivation to qualified national candidates for its posts.

At this stage, it seems appropriate to boost this essential part of the development of wood industries by accelerating the vocational and alternative training program, proceed to the operationalization of the school of wood trades of Booué which will offer training programs of 1st and 2nd transformation; accelerate 3rd transformation trainings at the Furniture Cluster of Nkok Zerp. All this should be done taking into account technological developments to make our products « made in Gabon » more competitive.

A VOUS LA PAROLE

Entretien avec le Directeur Général de la SOMIVAB, M. ANDREA RIGONI



M. Andrea RIGONI Directeur Général de la SOMIVAB
M. Andrea RIGONI General Manager of SOMIVAB

M. le Directeur Général, pouvez-vous nous présenter sommairement votre société, la SOMIVAB?

Andrea Rigoni : La SOMIVAB est une société spécialisée dans la transformation de bois dur quasi exclusivement AZOBE et OKAN pour la production de traverses de chemin de fer, poutres et planches pour travaux hydrauliques et éléments de jardin.

Notre site industriel principal se situe dans la zone de Nkok et il est composé de deux lignes de production et deux ateliers de rabotage. Un site ultérieur de production de pré-débités est situé dans la concession forestière que nous exploitons à 400 km de Libreville dans le département de la Mvoug.

Nous produisons environ 3.200 m³/mois de sciage par mois dont 500 m³ issus de la deuxième et troisième transformation.

Nos sites industriels sont certifiés FSC et la quasi-totalité de notre production est exportée vers les pays du Nord Europe.

Comment avez-vous appréciés la mesure d'interdiction d'exportation de grumes prise par le gouvernement en 2009?

A la base SOMIVAB est une société de transformation du bois, nous n'avons démarré l'exploitation forestière qu'en 2012 bien après la mesure d'interdiction d'export des grumes. L'activité d'exploitation forestière reste aujourd'hui une activité secondaire qui couvre uniquement les 20% de notre besoin en grumes. L'interdiction d'exportation de la grume n'a pas donc eu un impact direct sur nos activités.

Quel a été son impact au sein de votre entreprise, notamment dans le cadre de vos activités ?

L'interdiction d'export de la grumes a facilité l'approvisionnement de notre site d'Essassa en grumes et nous a permis de lancer un programme d'investissement pour tripler notre production et développer les produits à majeure valeur ajoutée issus de la deuxième et troisième transformation. Nos effectifs sur le site de Nkok sont passés de 60 à 180 employés pour atteindre les 330 employés si on considère l'intégration, à partir de 2012, de l'activité forêt et, à partir de 2014, de la scierie de Biliba.

Dans un cadre plus global, comment entrevoyez-vous, l'avenir de cette filière forêt-bois aujourd'hui en pleine mutation ?

La filière doit s'unir pour pouvoir mieux valoriser et vendre nos produits. Le prix de vente aujourd'hui ne reflète pas les efforts que nous fournissons et la qualité de nos produits.

Les doutes des consommateurs européens quant à la légalité des produits que nous exportons font que chaque année une partie de consommateur se détourne vers des produits alternatifs au bois et des fois moins écologiques.

Les sociétés de la filière bois ne sont pas de concurrents mais des partenaires qui doivent s'unir pour mieux promouvoir l'utilisation du bois massif tropicale.

Avez-vous une autre préoccupation que nous n'avons malheureusement pas évoquée lors de notre entretien ?

Les coûts logistiques d'acheminement des produits sont très élevés au Gabon, des fois le double de ce qui se pratique dans les pays limitrophes, au niveau du transport routier, ferroviaire et des frais portuaires.

Beaucoup a été fait ces dernières années pour améliorer le réseau routier au Gabon mais beaucoup reste encore à faire. On espère que malgré la conjoncture actuelle le programme d'investissement routier et ferroviaire soit maintenu pour nous permettre d'être compétitifs comparativement à nos concurrents installés dans d'autres pays de la sous région.



Les traverses de chemin de fer : spécialité de la société Somivab
Railway sleepers: Somivab company speciality

Interview with the General Director of SOMIVAB, M. ANDREA RIGONI

Mr General Director, can you briefly present us your company SOMIVAB?

The SOMIVAB is a company specialized in the processing of hardwoods almost exclusively AZOBE and OKAN for the production of railway ties, beams and boards for hydraulic works and garden elements.

Our main industrial site is located in the Nazari area and has two production lines and two planing workshops. A subsequent pre-debited production site is located in the forest concession that we operate at 400 km from Libreville in the department of Mvoug.

We produce about 3,200 m³/month of sawing monthly including 500 m³ from the second and third processing.

Our industrial sites are FSC-certified and almost all of our production is exported to the countries of northern Europe. How did you see the government's ban on log export in 2009?

At the beginning SOMIVAB was just a wood processing company, we only started logging in 2012 well after the ban on log export.

Logging activity is now a secondary activity that covers only 20% of our log need. The export ban on the log did not have a direct impact on our operations.

How has been its impact within your company, particularly in the context of your activities?

The ban on the export of logs has facilitated the supply of our Essassa site and has allowed us to launch an investment program to triple our production and develop the products with a major added value from the second and Third transformation.

Our workforce on the Nazari site has increased from 60 to 180 employees to reach the 330 employees, if we consider the integration from 2012 of the forest activity and, starting from 2014, the Biliba sawmill.

In a more global context, how do you see the future of the forest-wood sector which is now changing?

The field must unite to be able to better value and sell our products. The sale price today does not reflect the efforts we provide and the quality of our products.

The European consumers' doubts as to the legality of the products we export make each year a part of consumers diverted to alternative wood products and sometimes less environmentally friendly.

Companies in the wood sector are not competitors but partners who need to unite to better promote the use of tropical solid wood.

Do you have another concern that we did not, unfortunately, discuss during our interview?

Les traverses de chemin de fer : spécialité de la société Somivab. Railway sleepers, SOMIVAB Company's speciality. The logistical costs of transporting products are very high in Gabon, twice as much as is practised in neighbouring countries, in terms of road, rail and port costs.

Much has been done these recent years to improve the road network in Gabon but much still remains to be done. It is hoped that despite the current conditions the road and rail investment program will be maintained to allow us to be competitive compared to our competitors in the region.

General Director of SOMIVAB Andrea RIGONI, General Director of SOMIVAB

Railroad ties: Speciality of the company SOMIVAB. Railway Sleepers, SOMIVAB Company's speciality.

COMMUNIQUER

Une publicité dans FORÊT-BOIS est un excellent moyen d'atteindre la cible des décideurs de la filière bois qui en sont des lecteurs assidus. Les professionnels de la filière bois ont la particularité d'être des passionnés, ce que confirme l'importance du lectorat. Selon vos objectifs et moyens FORÊT-BOIS vous propose une gamme étendue de produits de communication. **MBOLO I TEST !**

Encarts publicitaires

Les encarts (page, demi-page et quart de page) en couverture, à la Une ou dans le Focus sont idéals pour promouvoir un nouveau produit.

Rédactionnel

Pour des besoins plus spécifiques, nos rédacteurs spécialistes de la filière peuvent écrire à la demande des publi-reportages de présentation de votre entreprise en trouvant les mots justes, aptes à susciter l'intérêt des lecteurs pour vos produits et services.

Annonces classées

Les annonces classées, regroupées en fin du support en raison de leur coût réduit, se prêtent parfaitement à des offres récurrentes de produits et services ainsi qu'au recrutement de personnel et cessions d'entreprises...

Nous contacter / Devenir annonceur
contact@agenceforetbois.com
Tél : +241 02 84 61 98

Communicate

An advertisement in FOREST-WOOD is a great way to reach the target of hardwood decision-makers in the wood industry. Professionals in the wood industry have the distinction of being passionate, which confirms the importance of readership. According to your objectives and means FORET-BOIS offers you an extensive range of communication products. **MBOLO I TEST!**

Advertising inserts

The inserts (page, half page and quarter page) on the cover, on the front page or in the Focus are ideal for promoting a new product.

Editorial

For more specific needs, our industry editors can write on-demand infomercials presenting your business by finding the right words, able to arouse the interest of readers for your products and services.

Classified ads

Classified ads, grouped at the end of the support because of their reduced cost, lend themselves perfectly to recurring offers of products and services as well as to the recruitment of staff and sales of companies ...

Contact us / Become an advertiser
contact@agenceforetbois.com
Tel: +241 02 84 61 98



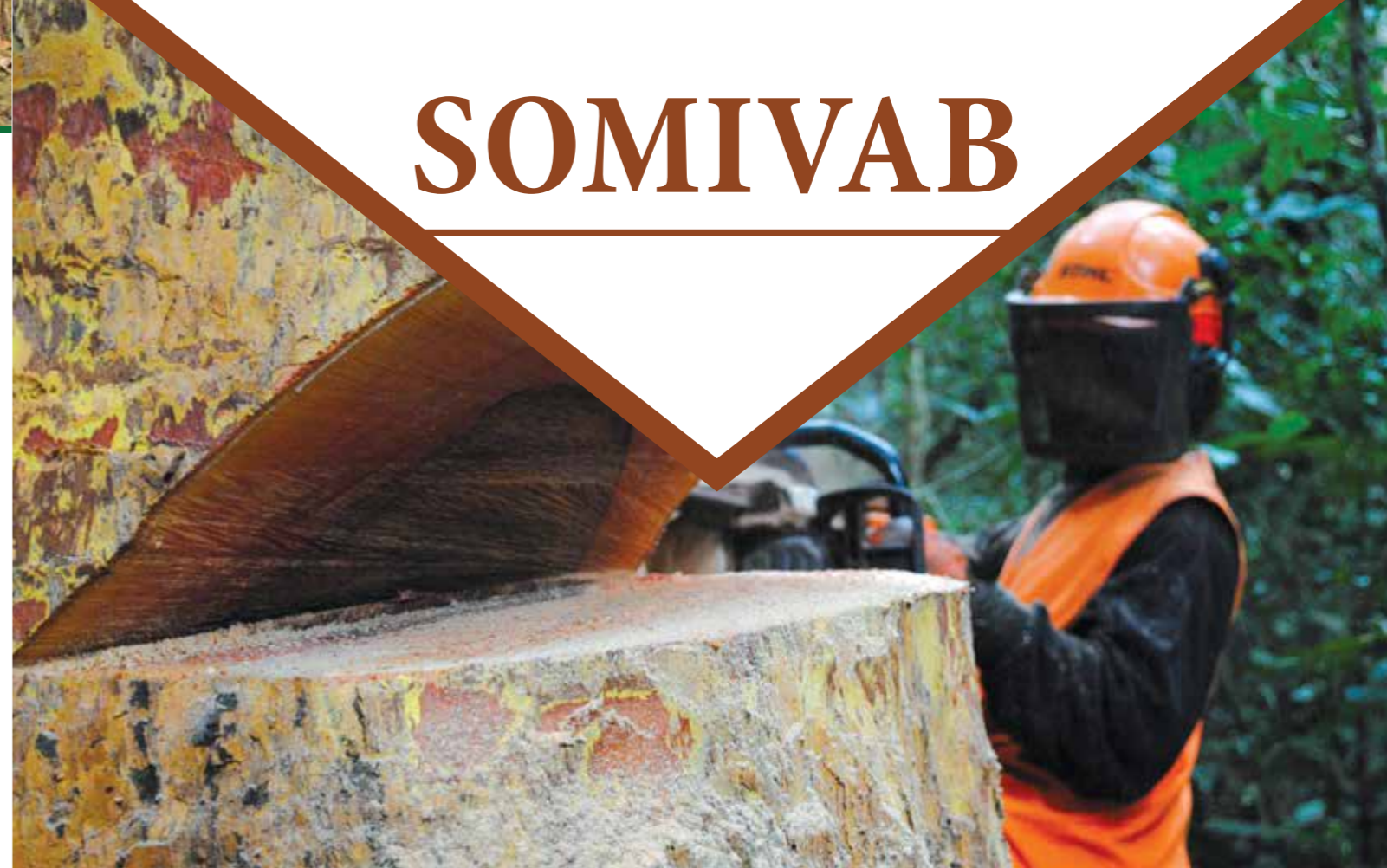
PRECIOUS WOODS

SOMIVAB



FEDERATION GABONAISE DE BOIS SCIAGE ET PLACAGE

SOMIVAB



Société de Mise en Valeur du Bois

Tél : 00 241 01 44 28 70 / BP. 3893 - Libreville - Gabon

Email : info@somivab.com

AGENDA PREVISIONNEL

Période Date	Lieu Place	Objet Objet	Organisateur Organizer
3 ^{ème} Trimestre 2018	Estuaire	Poursuite de mise en place d'un Système National de traçabilité et de légalité du bois <i>Continued implementation of a National System of Traceability and Legality of Timber</i>	AEAFFB
	Estuaire	Relance du Processus APV/FLEGT au Gabon <i>Renewal of the APV / FLEGT Process in Gabon</i>	AEAFFB
	Estuaire	Mise en place d'une cellule statistique en vue de la vieille économique et stratégique <i>Establishment of a statistical unit in view of the old economic and strategic</i>	AEAFFB
	Toute l'étendue du territoire nationale	Poursuivre les missions de Contrôle des activités forestières <i>Continue the missions of Control of forestry activities</i>	DGF
	Estuaire	Poursuivre la délivrance de l'agrément professionnel <i>Continue issuing professional accreditation</i>	DGF
	Estuaire	Mise en œuvre des partenariats Public Privé relatifs à la Convention pour la Construction des Bâtiments Administratifs et Acquisition des Ouvrages et Equipements <i>Implementation of Public Private Partnerships related to the Convention for the Construction of Administrative Buildings and Acquisition of Works and Equipment</i>	DGF
	Estuaire	Démarrage de l'étude juridique pour la mise en place du cadre de concertation. <i>Start of the legal study for setting up the consultation framework</i>	PAFFB
	Estuaire	Attribution du site à la Zes de Nkok + recrutement de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la construction de la maison du bois. <i>Assignment of the site to the Zes de Nkok + recruitment of assistance to the contracting authority for the construction of the timber house</i>	PAFFB
	Estuaire	Recrutement de l'Assistance Technique Internationale, Responsable de l'appui aux entreprises. <i>Recruitment of the International Technical Assistance, Responsible for the support to the companies</i>	PAFFB
	Estuaire	Installation dans les locaux du Projet et acquisition des équipements. <i>Installation in the Project premises and acquisition of equipment</i>	PAFFB



MINISTRE DES EAUX ET FORÊTS, CHARGE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET APPUI A LA FILIERE FORÊT BOIS

Une plateforme au Service de la Valorisation de la Filière Forêt-Bois.






Ministère de l'Économie Forestière, des Eaux, de la Pêche
et de l'Aquaculture



**MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, CHARGES DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois (AEAFFB) - Quartier Louis
BP 36 665 - Libreville - Tél. : (241) 01 73 07 67
Email : contact@agenceforetbois.com
Site web : www.agenceforetbois.com

 : Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois

 : Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois

 : Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois

